

Maîtrise d'énergie

Les communes de Marange-Silvange, Montois-la-Montagne, Moyeuve-Petite, Roncourt et Rosselange se sont engagées aux côtés de l'Agence Locale de l'Energie et du Climat (ALEC) du Pays Messin et de la Communauté de communes du Pays Orne-Moselle pour bénéficier du Conseil en Energie Partagé.

Ce service à destination des collectivités de moins de 10 000 habitants permet de mutualiser les compétences en énergie d'un technicien spécialisé de l'ALEC du Pays Messin.

Les cinq signataires bénéficieront ainsi d'un diagnostic énergétique de leur patrimoine communal (bâtiments, éclairage public, véhicules) offert par la CCPOM.

Ces signatures portent à 21 le nombre de communes engagées aux côtés de l'ALEC du Pays Messin.